



L'Épiphanie

RÈGLEMENT NUMÉRO E-027

**DÉCRÉTANT DES TRAVAUX, DES DÉPENSES ET UN EMPRUNT
POUR LE REMPLACEMENT DE DEUX VANNES À LA
CENTRALE DE FILTRATION**

Présentation du projet le :	19 mars 2025
Avis de motion donné le :	19 mars 2025
Adopté le :	16 avril 2025
Résolution numéro :	
Avis de la tenue de registre :	
Registre tenu :	
Dépôt du certificat de la tenue du registre :	
Approbation du MAMH :	
Entrée en vigueur le :	

NOTES EXPLICATIVES

La compétence municipale provient de la Loi sur les Cités et Villes aux articles 543 à 568 et la Loi sur les élections et les référendums municipaux aux articles 532 à 559.

RÈGLEMENT NUMÉRO E-027

DÉCRÉTANT DES TRAVAUX, DES DÉPENSES ET UN EMPRUNT POUR LE REMPLACEMENT DE DEUX VANNES À LA CENTRALE DE FILTRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule « Règlement d'emprunt numéro E-027 décrétant des travaux, des dépenses et un emprunt pour le remplacement de deux vannes à la centrale de filtration ».

2. Nature des services

Le conseil de la Ville de L'Épiphanie autorise les travaux pour le remplacement de 2 vannes à la centrale de filtration tel que décrit à l'annexe « A » pour un montant de 133 456 \$.

3. Montant de la dépense

Le conseil de la Ville de L'Épiphanie est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 133 456 \$ pour les fins du présent règlement tel qu'il appert de l'estimation préparée par Guylaine Comtois, trésorière-adjointe en date du 16 avril 2025, lesquels fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

4. Montant de l'emprunt

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 133 456 \$ pour une période de 35 ans.

5. Taxes

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable desservi par le réseau d'aqueduc, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

6. Affectation d'une subvention

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

7. Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

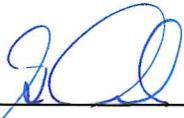
STEVE PLANTE
Maire

FLAVIE ROBITAILLE
Greffière

Annexe A
Estimations

Règlement d'emprunt E-027

Coût des travaux	99 000 \$	
Contingence	9 900 \$	10%
Services professionnels	9 900 \$	10%
Sous total	118 800 \$	
Taxes nettes	5 925 \$	
Financement temporaire	8 731 \$	7%
Total	133 456 \$	35%



Guylaine Comtois, trésorière-adjointe

16/04/2025

Date

Ville de L'Épiphanie
Remplacement de deux (2) vannes à la centrale de filtration

Appel d'offres : 702-2025-01
 Dossier **gbi** : 10644-05

Date : Le 16 avril 2025

Coûts estimés

1.0 Général	20 000,00 \$	
Sous-total 1.0		20 000,00 \$
2.0 Vanne murale - Puits d'eau brute	22 000,00 \$	
Sous-total 2.0		22 000,00 \$
3.0 Vanne de transfert dans la réserve d'eau potable	57 000,00 \$	
Sous-total 3.0		57 000,00 \$
	Grand sous-total	99 000,00 \$
	Contingence (20 %)	19 800,00 \$
	Total	118 800,00 \$
	T.P.S. 5 %	5 940,00 \$
	T.V.Q. 9,975 %	11 850,30 \$
	Grand total de l'estimation finale	136 590,30 \$
	Grand total de l'estimation finale (arrondi)	137 000,00 \$

Notes : Les estimations globales du coût des travaux préparées par nos professionnels sont émises au meilleur de leurs connaissances et tiennent compte des éléments relevant de la compétence professionnelle de nos ingénieurs. Elles sont basées sur des conditions de marché historiques pour un concept, un échéancier de construction et une évaluation des coûts de main-d'œuvre et de matériaux pour des projets comparables, le tout évalué au jour de l'estimation.

Nos professionnels ne peuvent être tenus responsables de tout écart dû à des conditions particulières qui dépassent les compétences professionnelles d'ingénierie ou qui dérogeraient à cet historique, tels la surchauffe du marché de la construction, la disponibilité des matériaux, la variation du taux de change, une situation de pandémie ou autrement.



Préparé sous DSI par:



 Kevin Deschênes, CPI
 Eau
 /KD/cb

Préparé par:

 Patrick Tremblay, ing., M. Ing.
 Directeur principal, Eau

Ville de L'Épiphanie
Remplacement de deux (2) vannes à la centrale de filtration

Date : Le 16 avril 2025

Art.	Description	Qté	Unité de mesure	Prix unitaire	Prix global
1.0 Général					
1.1	Organisation de chantier		Forfaitaire		15 000,00 \$
1.2	Nettoyage et démobilisation		Forfaitaire		5 000,00 \$
Total article 1.0					20 000,00 \$
2.0 Vanne murale - Puits d'eau brute					
2.1	Démantèlement et disposition de la vanne existante		Forfaitaire		2 500,00 \$
2.2	Fourniture et installation de la vanne murale		Forfaitaire		12 000,00 \$
2.3	Gestion de l'eau brute en amont (ballon), vidange du puits		Forfaitaire		7 500,00 \$
Total article 2.0					22 000,00 \$
3.0 Vanne de transfert dans la réserve d'eau potable					
3.1	Démantèlement et disposition de la vanne existante		Forfaitaire		2 500,00 \$
3.2	Fourniture et installation de la vanne papillon incluant le raccordement de l'actuateur électrique		Forfaitaire		16 500,00 \$
3.3	Fourniture et installation de la tuyauterie et accessoires		Forfaitaire		5 000,00 \$
3.4	Travaux en réserve (espace clos), désinfection		Forfaitaire		5 000,00 \$
3.5	Inspection		Forfaitaire		3 000,00 \$
3.6	Nettoyage de 200 m ² de la réserve par camion vacuum et désinfection(s)		Forfaitaire		15 000,00 \$
3.7	Fourniture et installation de deux (2) ballons obturateurs de 12 pouces dans la réserve		Forfaitaire		10 000,00 \$
Total article 3.0					57 000,00 \$